



Le développement face aux biens communs de l'information et à la propriété intellectuelle. Rencontre ouverte du 1^{er} avril 2005

Enjeux et objectifs de la rencontre

Les régimes de propriété de l'innovation, de la connaissance et de la création ont un impact sur l'organisation du monde.

Les droits de propriété intellectuelle définissent l'équilibre entre l'intérêt des créateurs, des innovateurs, des producteurs, des distributeurs et des publics. Or ces droits sont en pleine mutation, sous l'impact conjugué de l'irruption des technologies de l'information et de la mondialisation. La récente « Déclaration de Genève » portée par une coalition mondiale cherchant à étendre les biens communs de l'information, ainsi que les positions prises par certains gouvernements du sud au sein de l'OMPI, montrent qu'un espace s'ouvre.

L'évolution récente des droits de propriété intellectuelle à travers de grands textes internationaux (ADPIC à l'OMC, réforme de l'OMPI, convention pour la diversité culturelle à l'UNESCO, déclaration du SMSI...) pérennise la domination sur les peuples du Sud.

Face à cela, des mouvements résistent à ces processus et élaborent des alternatives : interdiction des OGM, promotion du logiciel libre, défense des droits des malades, diversité culturelle.

Deux fils rouges relient ces enjeux :

- Le premier c'est « l'information » : cette nouvelle dimension de la matière que l'être humain arrive aujourd'hui à décoder et reproduire, transforme la manière même de penser l'avenir de nos sociétés : le génome d'une plante, la molécule d'un médicament, le code d'un logiciel, l'ouvrage d'un écrivain, sont les signes, vecteurs de l'information, autour desquels nos sociétés dites de connaissances, se structurent.
- Le second s'appelle « propriété » : comment s'organisent la production, la création, la diffusion, la circulation de ces informations ? Selon quels modèles économiques ? Ces informations sont-elles propriété privée ou bien commun ?

Pour ces mouvements de résistance, il est temps de rééquilibrer la donne internationale en élargissant la place des biens communs de l'information.

Nous nous trouvons dans un moment politique de basculement et nous devons nous engager pour une approche solidaire de ces questions.

À l'heure de la société de l'information, comment mettre les régimes de propriété et d'échanges au service d'un développement humain équilibré ?

Cette journée de réflexion et de débat se propose :

- de déchiffrer les différentes facettes du développement humain et des droits de propriété intellectuelle (brevets, marque, droit de propriété littéraire et artistique, droit de l'image...) à l'heure de la société de l'information ;
- d'évaluer les conséquences de leurs interactions sur les conditions de vie des peuples, notamment des pays en développement ;
- d'identifier les espaces politiques dans lesquels les acteurs du développement, les mouvements sociaux et citoyens doivent s'investir et de tenter d'articuler leurs actions.

Programme

8h30 Accueil

9h00 à 9h15 : Ouverture

9h15 à 10h45 : Atelier A : Santé et propriété intellectuelle

L'inégal accès aux médicaments dans le monde est la manifestation la plus évidente des tensions de plus en plus vives entre la santé vue comme une marchandise et la santé vue comme un bien public mondial. Les accords ADPIC (Aspects de droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) qui harmonisent et durcissent les brevets internationaux, ont été élaborés sous la pression des grands laboratoires pharmaceutiques. C'est aux brevets que l'on doit le pilotage par le privé de la R&D (recherche et développement) en matière de médicaments et la règle des « 90/10 », où 90% des efforts de recherche et développement sont ciblés sur seulement 10% des besoins mondiaux.

Animateur = Florent Latrive

Intervenants

- Bernard Pécoul, directeur du Drugs for neglected diseases initiative (DNDi).
- Philippe Pignarre, ex cadre de Sanofi, éditeur (Les empêcheurs de penser en rond) et auteur du « Grand secret de l'industrie pharmaceutique ».
- Benjamin Coriat, économiste de la santé.
- Gaëlle Krikorian, consultante pour Act Up, ALCS (Maroc), REDS (Cameroun), CPTech (US).

11h00 à 12h30 Atelier B : Agriculture, savoirs traditionnels, biopiraterie et propriété intellectuelle

Les accords ADPIC, CDB (Convention sur la Diversité Biologique) ou ITPGRFA (traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) ont des effets directs sur l'activité des paysans du monde. La prise de risque des OGM découle principalement du régime des brevets, dominé par le Nord. La brevetabilité du vivant va de pair avec la réduction de la diversité des semences et des espèces animales domestiques. Le travail millénaire des paysans et des peuples indigènes pour sélectionner les cultures et les plantes médicinales se voit aujourd'hui approprié par les entreprises et les universités du Nord dans un vaste mouvement de biopiraterie.

Animatrice = Valérie Peugeot

Intervenants

- Suman Sahai, GENE CAMPAIGN.
- François Dufour, Confédération paysanne.
- Frédéric Thomas, IRD.
- Pierre Castella, CRID / Fondation sciences citoyennes.

12h30 à 14h00 : Déjeuner

14h00 à 15h30 Atelier C : Recherche, industrie et brevets

La relation entre brevets et développement est au coeur du débat sur les mécanismes mis en place par les pays du Nord pour, comme l'a dit Ha-Joon Chang¹, « enlever aux pays du Sud l'échelle » qui leur avait permis de se développer. Mais aujourd'hui, l'interrogation du rôle des brevets va bien au-delà :

- L'appropriation restrictive des brevets frappe non seulement le développement industriel dérivé (se déroulant à partir de l'état actuel des techniques) mais aussi le développement d'autres modèles d'innovation comme ceux liés aux biens communs (logiciels libres, ressources biologiques

¹Kicking Away the Ladder,

coopératives). Elle entrave l'activité de recherche, l'exception pour la recherche étant inopérante dès que la recherche suppose un déploiement de l'usage.

- L'interrogation du concept de développement lui-même amène à se poser la question de l'impact des brevets sur les cibles d'innovation elles-mêmes : dans quelle mesure les brevets encouragent-ils ou découragent-ils la recherche-développement visant des technologies correspondant à des modèles de développement endogène, soutenable et centré sur le développement humain.

Animateur = Philippe Aigrain

Intervenants

- Jamie Love.
- Mohamed Larbi Bouguerra, ancien directeur de l'Institut national de la recherche scientifique et technique de Tunisie, auteur de "La recherche contre le tiers-monde" et "Des batailles de l'eau, pour un bien commun de l'humanité".
- Cheick Oumar Sagara, administrateur principal de l'Université de Bamako, chef de projet C3LD-MALI.
- Michel Trometter, INRA.

15h45 à 17h15 Atelier D : Connaissance, création et propriété intellectuelle

Les besoins de développement au Sud passent par l'organisation collective des grandes fonctions de circulation de la connaissance et de la culture : écoles, bibliothèques, diffusion des résultats de la recherche. Ces infrastructures permettent de stimuler la création et d'adapter les réseaux de diffusion aux conditions locales, dans le respect de la diversité culturelle.

Les accords mondiaux actuels, loin d'aller dans ce sens, renforcent la domination des industries de produits culturels, des médias et des grandes universités du Nord.

Comment aujourd'hui développer l'utilisation équitable des ressources culturelles au profit des pays en développement et instaurer des régimes d'exception allant en ce sens ?

Comment les auteurs, créateurs et intellectuels des pays du Sud peuvent-ils utiliser la fabrication d'un domaine public consenti, au travers des licences d'usage de type Creative commons, et constituer ainsi leurs réseaux d'échanges de connaissances et de culture inter-Sud et du Sud vers le Nord ?

Animateur = Hervé Le Crosnier

Intervenants

- Pascal Renaud, IRD, Vecam.
- Jean-Claude Guédon, université de Montréal.
- Claudine Belayche, (Association des bibliothécaires francophones) : favoriser l'accès socialisé à la lecture.

17h30 à 18h30 : Plénière de clôture

• La plénière de clôture sera consacrée au décryptage des négociations internationales en cours autour des enjeux traités tout au long de la journée et à l'identification des prochains rendez-vous politiques qui peuvent constituer autant points de convergence pour les mouvements qui résistent à l'accaparement des connaissances.

Animatrice = Valérie Peugeot

- Présence de « grands témoins ».
 - Suman Sahai.
 - Jamie Love.
 - German Velasquez, Associate Director Department of Technical Cooperation for Essential Drugs and Traditional Medicine Organisation mondiale de la santé (OMS).

La rencontre du 1^{er} Avril 2005 est une **initiative** de l'association Vecam.



Le **comité d'organisation** rassemble les personnes suivantes : Philippe Aigrain (Sopinspace), Florent Latrive (Escape), Hervé Le Crosnier (Université de Caen), Nicolas Taffin (C&F SEditions), Pascal Renaud (IRD et Vecam), Nicolas Casadevall, Véronique Kleck et Valérie Peugeot (Vecam).

Cette initiative est portée en partenariat avec la revue Transversales sciences culture (<http://www.grit-transversales.org>), C&F Éditions (<http://cfeditions.com>), les associations Mosaïque du monde (<http://www.mosaiquedumonde.org>), APRIL (<http://www.april.org>) et Fondation Sciences Citoyennes (<http://sciencescitoyennes.org/>).



Si votre organisation souhaite se joindre à cette initiative et à sa préparation, n'hésitez pas à contacter vpeugeot@vecam.org.

Le programme, ainsi qu'un dossier documentaire sont en lignes à <http://www.vecam.org>

Cette rencontre est soutenue par l'Agence intergouvernementale de la francophonie qui rend possible la venue des intervenants étrangers.



agence intergouvernementale
de la francophonie

La rencontre se déroulera à l'ENST, École nationale supérieure des télécommunications, qui met gracieusement ses locaux à notre disposition.

Adresse : 46 Rue Barrault 75013 Paris. Métro : Corvisart.



Possibilité de restauration sur place.

Les inscriptions se font en ligne à <http://www.vecam.org>